

PANCÉ L'INFO'

Bulletin municipal – Mai 2015



**Rénovation du théâtre
de verdure**



**Concours Land'art &
maisons fleuries**



**Une Pancéenne à la
Sénégazelle**



OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi et mardi : 14h à 18h
Jeudi et vendredi : 9h à 12h30
Mercredi et samedi : 9h à 12h00
Juillet et août : fermeture le samedi

Téléphone : 02 99 43 01 13
Fax : 02 99 43 05 04
Mail : mairie@pance.fr

Ligne directe hors
permanence accueil :
07.82.87.31.77

Réception par le Maire et les adjoints : Tous les jours sur rendez-vous.

Monsieur Yvon MELLET, conseiller général du canton de Bain-de-Bretagne, assure une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois de 9h à 12h au siège de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon, 42 rue de Sabin à Bain-de-Bretagne, où il se tient à votre disposition sur rendez-vous au 02 99 02 35 58.

A votre service à Pancé :

- Boulangerie, épicerie dépannage : 02 99 43 02 06 - M. Cormier
- Bar-tabac, point Poste : 02 99 43 02 32 - Chez Patricia
- Électricien : 02 99 43 04 01 - M. Jouaux
- Infirmière : 02 99 43 00 25 - Mme Gouel
- Taxi : 06 13 01 35 25 - Mlle L'Homme
- Travaux publics, assainissement : 06 08 26 58 20 / 06 33 87 01 07 - SARL ORAIN

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Z.A Intercommunale de Château Gaillard à Bain-de-Bretagne

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars

Lundi : 9h à 12h30 et 14h à 17h
Mercredi et vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h30 et 14h à 17h

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre

Lundi : 9h à 12h30 et 14h à 18h30
Mercredi et vendredi : 14h à 18h30
Samedi : 9h à 12h30 et 14h à 18h30

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 1
Budget	p. 2
Dossiers communaux	p. 3
Théâtre de verdure	p. 4
Cafés-rencontres	p. 5
Gîte municipal	p. 6
Enfance - Jeunesse	p. 7-8
Economie locale	p. 9
Dossier Land Art	p.10-11
L'Echo des Associations	p.12-18
Services communautaires	p. 19
Infos pratiques	p. 20-21

Bulletin d'informations communales

Responsable de la publication : Jean Marie PRINCEN, Maire

Mise en page : MAIRIE DE PANCÉ
3, rue du Tertre Gris - 35320 PANCÉ
ISSN : 1624-7175
Tirage en 525 exemplaires
Imprimerie FERTARD, Janzé-Bain

LE MOT DU MAIRE

Chers Pancéens,



Un an déjà à votre service! Un petit regard dans le rétroviseur s'avère important afin d'évaluer l'activité menée et les premiers résultats obtenus.

Sur le plan budgétaire, si le bilan comptable est un exercice annuel obligatoire en matière fiscale et budgétaire, il peut s'avérer utile sur le plan de l'activité.

Vous trouverez ainsi dans ce bulletin tous les éléments budgétaires tels que présentés et votés par le Conseil Municipal en présence de M. Armand, trésorier payeur et ainsi vous faire une idée de la bonne santé financière de notre commune.

Je tiens à souligner par ailleurs le bon esprit qui anime le Conseil Municipal. Malgré 2 démissions pour motif personnel que je regrette, l'ambiance de travail et la mobilisation des élus restent au beau fixe, condition nécessaire à la réalisation de nos objectifs. Je tiens particulièrement à remercier les deux élus qui nous ont quittés pour leur participation et leur état d'esprit positif.

Comme il a été indiqué lors de la cérémonie des vœux de cette année, les dossiers importants que sont le lotissement et la rénovation de la salle polyvalente ont été réévalués ou redéfinis dans l'intérêt général, ce qui, de manière bien légitime, a nécessité un délai d'appropriation. Passé cette période transitoire, nous entrons maintenant dans la phase opérationnelle et j'encourage celles et ceux qui contribuent par leur disponibilité et leur état d'esprit positif à poursuivre leur implication, tout en renforçant le travail en commission.

J'invite aussi tous les Pancéens à apporter leur contribution aux réflexions et aux concertations pour une meilleure réussite des projets de notre commune.

Je reste fidèle à la devise propre à la gestion communale « On ne peut pas tout faire, mais on doit pouvoir tout dire ».

Je vous souhaite à tous un bel été et de très bonnes vacances à venir.

Jean-Marie PRINCEN

BUDGET

RESULTATS DE GESTION DE L'ANNEE 2014

	<u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>TOTAL</u>
RECETTES	312266	793535	1105801
DEPENSES	211768	517934	729703
EXCEDENT	100497	275600	

L'épargne brute ou autofinancement brut = la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

Elle représente la capacité d'emprunt et donc de développement de la commune.

Les résultats enregistrés sont supérieurs aux prévisions budgétaires, ce qui nous permet de dégager un excédent de fonctionnement à affecter à la section investissement.

La fiscalité.

Le produit fiscal (recettes) s'élève à 285 666 € pour 2014.

Le taux des impôts locaux est inchangé pour 2015 (décision du Conseil municipal).

Par contre les bases de la fiscalité locale sont revalorisées chaque année par le Ministère des Finances.

La revalorisation pour 2015 s'élève à + 0,9%.

Autres recettes.

Elles comprennent :

Les différentes dotations, lesquelles sont en légère baisse, conformément aux orientations budgétaires nationales.

Le niveau d'endettement de la commune reste faible soit arrêté au 1er janvier 2015 à la somme de 303 396 € représentant l'équivalent de 3 annuités de remboursement.

Un emprunt d'équilibre pourra être réalisé selon les montants d'investissement réellement engagés en 2015.

BUDGET 2015

Celui-ci s'élève pour l'année 2015 à :

- section de fonctionnement : 859 070 €

- section d'investissement : 1 208 140 €

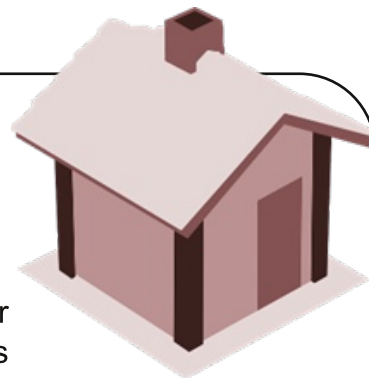
Les principaux investissements budgetés en 2015 :

- Rénovation et extension de la salle polyvalente
- Modernisation voirie (rue de la Boissière)
- Achat de terrains et réalisation d'une zone humide de compensation
- Equipements services
 - Petit terrain foot stabilisé. Espace multisport
- Effacement des réseaux (fin de programme rue des Papinais)
- Aménagement du théâtre de verdure
- Mise en conformité accessibilité de la Mairie pour les personnes à mobilité réduite (obligation réglementaire)

Certains investissements ne seront réalisés qu'après accord des demandes de subvention.

D'autres pourront s'échelonner entre 2015 et 2016.

POINT SUR LES DOSSIERS COMMUNAUX EN COURS



L'URBANISATION

LE PLU

La Procédure d'élaboration a été arrêtée suite à l'orientation prise par le Conseil Communautaire d'engager la Communauté de Communes dans une démarche de PLUi (intercommunal), lequel serait susceptible d'être effectif pour 2017. Une réunion d'information des élus des 4 communes (Pléchâtel, Poligné, Le Sel-de-Bretagne et Pancé) est programmée à cet effet le 25 juin.

Le LOTISSEMENT « LES PETITS CHAMPS »

Dans le cadre de l'affectation budgétaire et afin d'éviter toute ambiguïté, le futur lotissement a été baptisé "lotissement des Petits Champs". Les démarches pour acquérir les terrains par la commune ont été engagées dès janvier.

Celles-ci ont évolué positivement, malgré quelques difficultés, et nous abordons actuellement la phase de concrétisation par les procurations et signatures.

LA SALLE POLYVALENTE

Plusieurs réunions se sont déroulées avec le Cabinet Rhizome afin de définir les critères de la restructuration et de l'extension après prise en compte des besoins identifiés.

L'avant-projet devrait être validé courant mai. Le lancement des travaux est conditionné par l'autorisation du permis de construire (délai de réponse entre 2 et 4 mois) ainsi que par l'octroi de la subvention sollicitée (Fonds de Solidarité Territoriale).

Ces délais nous contraignent à prévoir l'indisponibilité de la salle entre novembre 2015 et juin 2016.

LA VOIRIE

EFFACEMENT DE RESEAUX Rue des PAPINAIS : la tranche finale devrait être réalisée au 3ème trimestre. Un plateau ralentisseur y sera aussi aménagé début juin. Nous en attendons une diminution sensible de la vitesse que nous mesurerons à l'aide du radar enregistreur.

MODERNISATION Rue de la BOISSIERE : elle est programmée pour l'année 2015. Le bureau d'étude sélectionné par la Commission Voirie sera mandaté après approbation par le prochain conseil municipal. Une consultation avec les riverains sera organisée pour échanger sur le projet.

THEATRE DE VERDURE

Le théâtre de verdure Jeannot Haguenier : plus grand, plus beau, plus accessible



Dans le cadre de sa politique visant à développer l'attractivité de la commune d'une part, et à mener une action volontariste de soutien aux activités culturelles et de loisirs d'autre part, la municipalité a engagé des travaux de rénovation et de réaménagement du théâtre de verdure Jeannot Haguenier.

C'est un souhait des élus de rendre ce site attractif tout en valorisant notre patrimoine naturel et paysager.



C'est un lieu de vie en plein air, qui peut accueillir musique, théâtre, chant, projets artistiques variés accessibles à tous. Les différentes plates-formes redessinées permettront de créer des lieux d'activité sportifs, de détente, de pique-nique, ou de rassemblements collectifs conviviaux. Situé à proximité du bourg et en connexion avec les chemins de randonnées du Tertre Gris, il s'insère parfaitement dans le paysage naturel,

les élus ayant pris soin de n'utiliser que des matériaux adéquats (poutres bois pour les assises et graviers ton sable pour le revêtement) sans pour autant négliger l'aspect fonctionnel. Ainsi, le chemin d'accès aux véhicules a été lui aussi renforcé permettant de rendre ce site, et les futures représentations qui s'y dérouleront, aisément accessible aux handicapés.



Les travaux de terrassement (dont le chemin d'accès réservé aux véhicules « handicapés »), réseaux, aménagements de sécurité, réfection et rehaussement des gradins ont été conduits par l'entreprise locale de Travaux Publics ORAIN qui a fait preuve de dextérité et d'efficacité dans les conseils apportés. En outre, ce projet a fédéré, une équipe de bénévoles, associatifs et élus, qui a réalisé une vraie performance collective pour redessiner et rénover ce théâtre.

Un vrai grand et très sincère MERCI à toutes les personnes qui ont consacré du temps et des efforts pour concrétiser ce projet, piloté par Louis Teillard dans le rôle du conducteur de travaux.

Une seconde phase sera prévue pour finaliser les revêtements des assises et installer une cabine de toilettes sèches publiques en accès PMR (accessibilité handicapé).



Vous ne le connaissiez pas ? N'hésitez pas à profiter lors d'une **animation exceptionnelle qui aura lieu au Théâtre le dimanche 31 mai à 16h00**. En effet, nous accueillerons dans ce site rénové l'orchestre symphonique rennais Ars Juvenis qui, fort d'une quarantaine de musiciens classiques, nous proposera un voyage musical et poétique à travers le temps, du début XVIIIème siècle avec un concerto pour violon de J.S. Bach au XIXème avec une composition d'Edvard Grieg pour la pièce de théâtre « Peer Gynt » du dramaturge norvégien Henrik Ibsen en passant par la symphonie écossaise de Mendelssohn. Dépaysement et plaisir garanti.

CAFÉS-RENCONTRES DANS NOS VILLAGES

Cafés-rencontres entre les élus et les habitants des villages de Pancé ; une première avec les habitants de la Bouvetière.

Samedi 28 mars, le Maire, accompagné de plusieurs élus, a donné rendez-vous aux habitants de la Bouvetière pour un temps d'échange et de libre discussion. Tenant ainsi les engagements pris devant les pancéens, vos élus ont eu à cœur de mettre l'écoute et le dialogue au centre de cette rencontre qui a mobilisé une majorité des habitants du village. L'accueil très chaleureux était assuré par M. Aubert auquel nous adressons encore tous nos remerciements.

Différents sujets ont pu être abordés concernant la vie du village, les préoccupations individuelles ou collectives, les projets municipaux et leur état d'avancement, les actions attendues ou à mobiliser pour répondre à certaines situations ou idées exposées. Outre l'opportunité de dialoguer sur le fond de l'action municipale, ces échanges ont permis de mieux connaître les interlocuteurs, leurs attentes mais aussi leur cheminement individuel permettant d'accéder au bien vivre ensemble au sein d'un même village, d'une même commune.



Votre village souhaite participer à ces rencontres avec les élus ? N'hésitez pas à nous le faire savoir, en contactant le secrétariat de la mairie ou directement un élu.

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

NUMÉROTATION DES HABITATIONS DU BOURG : ENCORE DES PLAQUES NON RECLAMEES



Dans le cadre de l'opération visant à organiser la numérotation dans les hameaux, nous avons réalisé l'inventaire des plaques signalétiques numérotées toujours disponibles en Mairie concernant les habitations situées sur le périmètre du Bourg.

Plusieurs dizaines de plaques n'ont pas encore été réclamées.

Nous demandons aux habitants du bourg résidant dans une habitation qui n'a pas encore de plaque numérotée, de se faire connaître en mairie afin de se voir remettre la plaque correspondante à son logement.

LE GITE MUNICIPAL : DEMARCHE DE CLASSEMENT EN COURS

Pour mieux faire connaître et promouvoir le gîte d'étape municipal, qui s'inscrit en complémentarité des offres d'hébergement « Chambres d'hôtes » déjà présentes sur la commune (consultables sur le site pance.fr/rubrique « ballades » puis « hébergement »), nous avons entrepris une démarche qualité afin d'envisager un classement en étoiles de « meublé de tourisme ».

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des représentants du Pays Touristique et du Comité Départemental du Tourisme qui nous accompagnent gratuitement dans la réalisation d'un pré-diagnostic. Le classement en étoiles (de 1 à 5), correspond à un certain nombre de critères et de normes à respecter.

L'objectif est de s'assurer une meilleure démarche promotionnelle auprès de touristes extérieurs, notamment en s'appuyant sur les circuits-ballades qui passent sur la commune (boucle-vélo, randonnées..), et garantir un hébergement qualifié, adapté aux besoins.



Nous avons, lors de la journée du Patrimoine l'année dernière, ouvert les portes à la visite pour tous ceux qui ne connaissaient pas le gîte d'étape. Il est organisé en 3 chambres indépendantes, de 6, 5, et 4 lits, soit 15 couchages possibles, avec sanitaires/douches et cuisine du rez-de-chaussée pour petit-déjeuner et repas chauds.



Nous aurons besoin de rafraîchir son intérieur et améliorer la personnalisation du gîte au regard de l'histoire ou des paysages de la commune, par l'ajout d'objets ou de photos. Si vous avez des conseils ou propositions à apporter à la Commission patrimoine qui s'occupe de ce projet, merci de vous rapprocher de la Mairie ou d'un élu pour une prise de contact.



Temps d'Activités Péri-scolaires

La 3ème et dernière période vient de débiter, vos enfants ont changé d'activités, voici ce qu'ils vont vivre.

•Avec Lisa de l'Ocas , le jeudi



Le groupe 1 va faire du sport collectif (hand, basket...)

Ils vont effectuer une course d'orientation faire du sport de raquette (Bad, tennis...) du rugby adapté et des jeux d'opposition (escrime, lutte) sont aussi au programme et avec le soleil normalement de retour. Ceci ce passera sur le terrain des sports.

•Cédric du Cirque,

Les enfants feront de la jonglerie, des jeux de mime, de l'équilibre sur objet (rouleau américain), jeux d'acteur et magie.



•Aurore Bricolage,

Toujours avec le maître mot je récupère, je réinvestis,



Un jeu a été effectué et donné au groupe jeux réflexifs, lors de la précédente période.

•Cécile jeux /musique

Comme annoncé lors du précédent numéro Cécile est DUMIST et en fait profiter les enfants, avec une initiation, un éveil à la musique ainsi qu'un apprentissage de chants et un moment de jeux.



•Frédérique Peinture,

Les œuvres s'enchaînent, et les enfants continuent. Les différentes techniques (plumes, brosses...), peintures et supports sont découverts



•Sylvie jeux sportif et collectif,

Frisbee, raquettes, ballons, crosses sous forme de jeux collectif revisité (toro, chat frisbee, le bérêt...), et cela sur le terrain des sports, où le soleil va faire son retour. Sinon la salle polyvalente sera notre repli.



•Vous allez recevoir prochainement, une fiche d'inscription pour l'année prochaine afin d'organiser les groupes et planning.

La coordinatrice, Sylvie Gouablin

ENFANCE - JEUNESSE

NON RECONDUCTION DE L'OPERATION « ARGENT DE POCHE » POUR L'ANNEE 2015 POUR LES JEUNES de 16-18 ANS

Le dispositif, mis en place depuis 2011 et coordonné par la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon, permettait aux jeunes de 16-18 ans, de s'investir volontairement auprès des services de leur commune en échange d'une indemnisation.

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, les services se sont appuyés sur une circulaire d'Etat signée par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne (Direccte), le Préfet et l'URSSAF.

Cette circulaire permettait aux collectivités d'accueillir les volontaires avec un contrat d'engagement exonérant la collectivité des charges salariales au même titre que l'accueil de stagiaire. Nous avons appris courant mars, que cette circulaire ne sera pas renouvelée pour l'année 2015.

Malgré les recherches et échanges avec les services concernés afin de pouvoir maintenir ou orienter différemment le dispositif, nous sommes contraints d'annuler celui-ci.

Nous encourageons les jeunes à prendre contact avec le Point Information Jeunesse à Bain pour avoir des conseils adaptés sur une recherche de job d'été.

Une expérience enrichissante pour les 12 – 18 ans : LA COOPERATIVE JEUNESSE de SERVICES (C.J.S.)

Une C.J.S. a pour objectif d'éduquer les jeunes de 12 à 18 ans à l'entrepreneuriat. Accompagnés par 2 animateurs lors de la période estivale, ils apprennent à diriger une entreprise coopérative : proposer des services à la population, prendre des décisions collectivement, définir une stratégie de commercialisation, décider de l'affectation des résultats financiers.



Pour les jeunes, la C.J.S. répond au besoin de trouver un emploi d'été rémunéré et les initie en même temps au fonctionnement démocratique d'une entreprise et à l'organisation collective du travail.

Deux réunions d'information pour les parents et les jeunes sont programmées le :
mercredi 27 mai 2015 à 18H30 (Espace jeunes de Crevin, 10 rue de la mairie) et **samedi 6 juin 2015 à 10H30** (Espace jeunes de Bain de Bretagne, 39 avenue Guillotin Corson).

Renseignements également auprès du service Enfance-Jeunesse
Communauté de Commune Moyenne Vilaine et Semnon au 02.99.43.36.00.
ou par mail : cjsbain@moyennevilaine-semnon.fr

Découvrez : Essentiel'Santé, un cabinet en médecine douce à Pancé

C'est d'abord avec la création de l'association Bulle d'Air que Fanny Froc, initialement infirmière, expérimente l'enseignement et la transmission du Dô In, une pratique de relaxation corporelle dynamique. Aujourd'hui, c'est en créant son entreprise qu'elle confirme son intérêt pour les médecines douces.

"Je me sens entière en pouvant ainsi associer professionnellement la médecine conventionnelle, avec mon métier d'infirmière, et la médecine naturelle, avec mon cabinet de Shiatsu"

Au sein du cabinet Essentiel'Santé, Fanny Froc vous propose de prendre soin de vous, tant pour des maux physiques, que des difficultés psychiques/émotionnelles, grâce au Shiatsu.

Le Shiatsu, originaire du Japon, est une thérapie manuelle, énergétique et holistique, s'inscrivant dans le domaine de la prévention et d'entretien à la santé. Il est reconnu "médecine non conventionnelle digne d'intérêt" par le parlement Européen depuis 1997.

Pendant une séance de Shiatsu, le praticien vient exercer des pressions sur les points d'acupuncture et le long des méridiens, étirer les membres et le corps, favoriser une respiration ample et profonde, délier les tensions, et ainsi rééquilibrer l'organisme et ses grandes fonctions dans leur ensemble. Profondément relaxant, le Shiatsu vient stimuler le système nerveux autonome parasympathique et renforce ainsi les capacités naturelles de régénération du corps.

"Le Shiatsu est pour moi bien plus qu'une simple technique de soin et de bien-être, c'est un Art du toucher, un Art de vivre. Dans son accompagnement, le praticien de Shiatsu amène petit à petit la personne à se connaître et à se reconnecter à elle-même, afin de mettre du sens sur ses maux et éviter tous nouveaux déséquilibres et problèmes de santé."

Fanny Froc s'est formée au Shiatsu pendant quatre ans, est membre de la fédération française de Shiatsu traditionnel (FFST) et signataire de son code déontologique.

Essentiel'Santé, cabinet de Shiatsu - Ouvert le mercredi matin, vendredi et samedi toute la journée (sur rdv uniquement) - L'hôtel aux merles, Pancé - 06 84 14 16 09 - www.cabinet-essentielsante.fr



DOSSIER : LE LAND ART

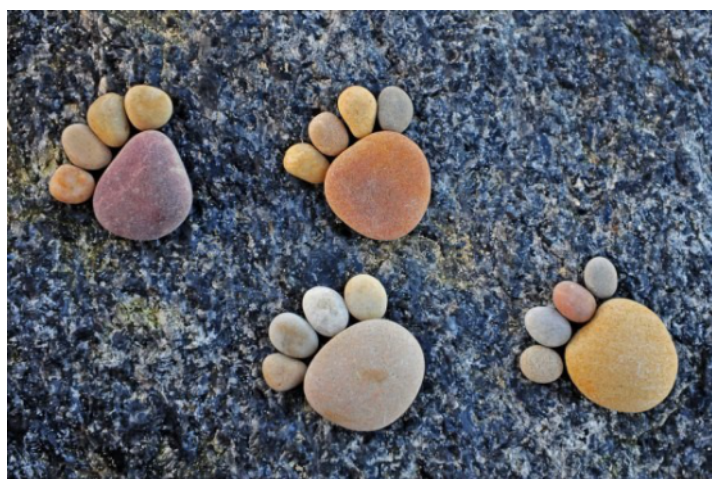
Nous vous avons déjà parlé de cette idée lors de notre précédente communication. Il s'agit de vous sensibiliser à une autre forme d'expression pour embellir notre paysage, complémentaire aux habitudes de fleurissement.



Nous vous proposons cette année un concours des maisons fleuries sur inscription, ainsi qu'une animation sous forme de concours photos sur le « land art » ouverte également au public jeune pour permettre à tout le monde d'exprimer sa créativité. Le règlement de ces concours ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles dans ce journal municipal et en mairie.

le LAND ART....C'est quoi ??

C'est faire de l'Art avec la Nature. On utilise des matériaux trouvés dans la nature comme des pierres, du sable, du bois par exemple, et ces œuvres réalisées s'exposent dehors jusqu'à leur érosion naturelle.



DOSSIER : LE LAND ART



Conditions de réalisation :

- Agir dans l'environnement tout en le respectant
- Utiliser la nature comme support d'intervention

Comment procéder?

- Agencer des matériaux naturels, procéder à des arrangements
- Amasser ; regrouper, aligner, empiler...des cailloux, des pierres, du bois, des feuillages, écorces, mousse, pommes de pin..
- Tresser, tisser des brindilles souples, des graminées, des herbes hautes, des fleurs...
- Tracer des formes, dessiner des spirales, des arabesques, écrire des messages avec des brindilles...
- Habiller des troncs d'arbres avec des matériaux naturels
- Modifier le paysage en accrochant des guirlandes de fleurs ou de feuilles aux branches des arbres
- Modifier les perceptions en installant des branchages ou cailloux peints

Créer où ?

Dans la nature, un chemin, un pré, un jardin...en laissant la réalisation sur place.
L'œuvre est éphémère, la photographie permet de garder le souvenir.



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

UNC Soldats de France



A l'occasion du 70ème anniversaire de l'armistice 1945, anciens combattants, élus et Pancéens se sont réunis pour commémorer cet évènement et ne pas oublier les combats menés par nos aînés précisait Robert Jochault, président de l'UNC. Une gerbe a été déposée en mémoire des soldats tués pendant de la Seconde Guerre mondiale.

Cette année revêt un aspect tout particulier. Au-delà de la solennité de cette célébration, notre pays a vu en effet poindre des menaces et des actes provoqués par une nouvelle de totalitarisme. La paix, la liberté ne sont jamais le résultat du hasard, précisait Jean François Pilard, vice-président de l'UNC.

La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié offert par la mairie.

APEL de l'école Jean Eon

Dates à retenir en cette fin d'année scolaire:

Dimanche 31 mai : livraison de viennoiseries

Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres des pancéens ou dans les cahiers des enfants de l'école vers le 15 mai.

Samedi 13 juin : Kermesse de l'école

La kermesse débutera par le spectacle des enfants (14h-16h) et se poursuivra par les traditionnels stands, restauration, buvette, tombola (tirage à 18h30).



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ECOLE JEAN EON

Journée anglaise

Le matin, à 8H30, nous sommes allés à la cantine pour préparer un English breakfast pour les élèves de notre école. Ils ont mangé des pancakes au sirop d'érable et des toasts à la marmelade.

Ils ont bu du thé et du jus d'orange.

Le midi, nous avons partagé un repas anglais, il y avait une salade au cheddar, du fish and chips et des biscuits avec de la crème anglaise.

Pour cette journée, un peu spéciale, nous nous sommes tous habillés en uniforme anglais.



Séjour à Lorient

Dans quelques jours, nous allons partir à Lorient. Nous avons hâte au départ avec les copains (sans les parents !).

En classe, nous avons étudié des cartes du Morbihan et le littoral breton.

Nous avons choisi les copains avec qui nous allons dormir.

On espère ramener des souvenirs pour la famille.

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

6ème Trail du Tertre Gris

Le comité d'animation vous donne rendez-vous le **dimanche 19 juillet** au terrain des sports de Pancé à l'occasion du 6ème Trail du Tertre Gris.

- 9h00 : départ du Trail (23km)
- 9h15 : départ de la Ronde (11km)
- 9h20 : courses pour les enfants de 2004 à 2009.

Nous recherchons des bénévoles pour :

- la distribution des dossards,
- la réalisation d'un film sur la course,
- assurer une animation musicale au théâtre de verdure (groupe de musiciens).

Pour tout renseignement, contacter : Yann THEODIN au 06.86.96.89.77



Comité d'Animation de Pancé

Fidèle à la tradition les **concours de pêches et de palets du lundi de Pâques**, sur le site des étangs de la Poinçonnère, ont bénéficié d'une superbe journée ensoleillée pour la plus grande satisfaction des participants et des organisateurs.

94 pêcheurs ont concouru la matinée, l'après-midi la pêche détente était accessible sur les deux étangs. Le classement des lauréats de cette matinée s'établi ainsi par catégorie : Féminine : Mesdames CHOQUENE Jennifer, MARION Nadège et SAINDO Marie ; Masculine : Messieurs POISSON Anthony, CHAILLOU Daniel et TAILLANDIER Jean-François ; Enfants : Messieurs : VICTOR Maxime, et ex aequo BARRE Charles, POUSSIN Nolan, JOSSE Alexis.

Les paletistes, en individuel le matin, 11 joueurs se sont affrontés permettant à Monsieur BROSSAIS Vincent de Bain de Bretagne de remporter le premier prix de cette matinée.

L'après-midi le concours par équipes a rassemblé 49 équipes dont le palmarès s'établi ainsi par série : 4 x 12 équipe GEFFROY / BINARD ; 3 x 12 CHOPIN Mickaël / BOUQUET Mickaël.

Quant à la coupe communale elle a été gagnée par le duo FALAISE Ludovic – VENTROUX Emeric.



Rendez-vous est donné
à tous les participants pour
la prochaine édition
qui aura lieu sur le même site
le lundi de Pâques 28 mars 2016 !

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

Rassemblement de véhicules anciens le 21 juin 2015

Le rassemblement annuel de véhicules anciens se tiendra comme chaque année sur le terrain longeant la rue du Bélier et sur le parking derrière la mairie.

Les exposants seront accueillis à partir de 9 heures 30 et présenteront leurs véhicules au public.

A partir de 11 heures une parade sera organisée principalement sur les voies communales de la commune de Pancé.

Sur le site les visiteurs trouveront une buvette et le midi une restauration ouverte à tous sera proposée.

Cette animation se déroulant le jour de la fête de la musique nous permet de vous offrir le plaisir de venir écouter de la musique des années 1960 à 1970 proposée par un groupe de Guichen :

THE MONDAY EVENING EXPERIENCE.

Les membres du Comité d'Animation tiennent à préciser que l'accès sur le site est entièrement GRATUIT tant pour les exposants que pour les nombreux visiteurs attendus.



SPORTS ET LOISIRS DE PANCÉ

Dates de fin de saison à retenir:

- Assemblée Générale le **lundi 15 Juin** à 20h00 à la salle polyvalente.

Venez nombreux, l'association a besoin d'adhérents actifs pour maintenir son dynamisme!

- Dernière séance de gym (enfants et Adultes) : **lundi 29 juin**.

- La traditionnelle marche de fin d'année: RDV 19h30 à la salle polyvalente le **mardi 30 juin**.

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



ORCHESTRE SYMPHONIQUE THEATRE DE VERDURE - PANCE - Dimanche 31 mai 2015 à 16h.

Un événement exceptionnel se produira le 31 mai prochain dans le théâtre de verdure Jeannot Haguénier. Le site du Tertre Gris accueillera l'orchestre symphonique Ars Juvenis, formation rennaise de 50 musiciens dont la réputation a largement dépassé les frontières de notre région. Ce projet ambitieux n'aurait pu se concrétiser sans l'étroite collaboration de deux associations locales « le Jour J. » et « Ampélite » en partenariat avec la municipalité de Pancé.

Bach, Beethoven et Grieg figurent au programme de ce concert dirigé par Patrice Otto qui assurera la présentation des œuvres pour favoriser la compréhension du public.

NB. Entrée 6€, gratuit pour les moins de douze ans.

Possibilité de réservation au 06.66.45.15.50, les jeudi, vendredi et samedi, de 17h à 20h

Retour sur la SENEGAZELLE

Du 11 au 19 avril Morgane MAHE était bien au départ de la SENEGAZELLE pour participer aux 5 étapes de courses à pied le long du fleuve Saloum (à 150 km au Sud de Dakar) et pour distribuer des fournitures scolaires dans les écoles.

A son retour, les valises étaient vides, les jambes fatiguées mais la tête pleine de chants, de danses, de sourires, de fortes émotions partagées avec les enfants...

Le mercredi 13 mai elle se rendra à l'école de Pancé pour présenter la vie des écoliers sénégalais et répondre aux multiples questions qu'ils lui avaient remis avant son départ.

En lien avec l'association Le Scénario une soirée témoignage sera organisée le
Vendredi 5 juin à 20h00 au Cinéma de BAIN DE BRETAGNE
Ouvert à TOUS (Entrée : 2€)



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

THÉÂTRE



L'arrivée des tous premiers beaux jours coïncide généralement, pour la troupe de L'Arrache-Rire, à un vrai changement de rythme.

En effet après des mois passés à préparer et à jouer une pièce une dizaine de fois, un semblant de calme revient.

Bien sûr, puisque cette année encore vous avez été plus nombreux que l'an passé à venir nous voir, il y a forcément un petit pincement au cœur à ne plus monter sur les planches, mais aussi une grande fierté pour ce nouveau succès.

Nous espérons simplement, pour vous, faire aussi bien l'année prochaine !

En attendant si le calme est revenu pour la plupart des acteurs, il n'en reste pas moins nécessaire d'activer dès à présent le comité de lecture, pour lire et relire encore nombre de textes afin de sélectionner pour vous le meilleur pour notre spectacle 2016.

Et pendant ce temps-là, il y en a toujours pour représenter la troupe dans les divers festivals de la région.

Après 'Le festival des Passions' à Pouancé les 25 et 26 avril derniers, notez dès à présent, sur un petit coin de votre agenda, le **festival du P'tit Souffleur qui aura lieu cette année au Petit Fougeray le 07 juin prochain.**



Mais ce n'est pas tout, dans ce souci constant de vous faire découvrir et aimer tous types de spectacles vivants l'Arrache-Rire organise le **20 juin prochain, 'une soirée théâtre et chants' au théâtre de verdure Jeannot Haguenier.**

Début de soirée à 20 h 30, avec '**Ultime bataille**' de Jean-Michel Ribes, magistralement interprétée par **Laëtitia Jouaux**, suivi de **Vino-Cantor**, déjà passé à Pancé en 2007. avec un répertoire et une mise en scène constitué de chants sur le vin et les plaisirs de la table. Comment ne pas faire l'unanimité avec un tel programme ?



Enfin, à la tombée de la nuit, la **compagnie 'Tintamarre'** créée à Rennes en 1992 présentera son tout nouveau spectacle '**Cauchemar à Nejdek**'. Enquête policière et féérique : Mr Leloup, bourgmestre du petit village de Nejdek, a disparu. L'inspecteur Pavel de la Grimminelle enquête. Qui est le coupable? Cela pourrait bien être Mr Lenain, mineur de son état ou bien Mme Logre, veuve de bûcheron et mère de sept enfants. A moins que cela ne soit Mr Leprince, le seigneur des lieux ou encore Mme Lafée, la tenancière du café où tout ce petit monde aime à se retrouver... Et pourquoi pas Mme Leloup elle-même !? Et la magie dans tout ça? N'embrouillez pas, n'embrouillez pas...



Délicieux mélange de contes pour petits et grands. Très belle soirée en perspective. A ne louper sous aucun prétexte!



12 décembre 1895 : Le jourJ des frères lumières

Il y a 120 ans, les frères Lumières inventaient le Cinéma ouvrant la porte à toute l'évolution qu'a connu cet art depuis. C'est peut-être cela qui a inspiré le thème 2015 choisi par les 14 membres de l'association du JourJ... Aussi grâce aux 20 ans d'expérience de la Compagnie Cinémaniak (72) vous pourrez vous projeter, le 19 Septembre prochain, dans les premières années du cinéma. Attractions, exposition viendront agrémenter les projections dont les musiques et voix seront réalisées en direct par les artistes de la Compagnie.



Ciné-concert de cinémaniak

Une soirée hors du commun qui se déroulera sur le Théâtre de verdure Jeannot Haguenier (T.J.H) !

En attendant le JourJ continue à s'impliquer aux côtés de la municipalité et des associations Pancéennes – Projet de Rénovation du TJH - Concert symphonique « ARS JUVENIS » en partenariat avec Ampélite le 31 MAI - Théâtre et chant « VINO CANTOR » et la Cie « TINTAMARRE » en partenariat avec l'Arrache Rire le 20 JUIN – aide artistique au comité d'animation et sa journée voitures anciennes le 21 Juin – étude de la mise en place d'un Stage de création de court métrage et pico-projection animé par l'association « CLAIR OBSCUR », en partenariat avec l'Espace jeune du Tertre gris en Juillet.

Comme vous le voyez notre petite association poursuit activement son chemin, alors si vous souhaitez nous accompagner pour faire vivre le site du T.J.H de la commune de Pancé, contactez-nous via l'adresse asso.lejourJ@gmail.com. ..pensez J !

SERVICES COMMUNAUTAIRES



Vous vous déplacez essentiellement en transports en commun et vous n'avez pas encore connaissance du ticket combiné ?

Depuis plusieurs mois, vous pouvez, en une seule démarche et avec un seul paiement, utiliser la navette de la Communauté de Communes, vers le car Illenoo (à Bain de Bretagne et à Poligné) puis le réseau Star.

Deux formules possibles :
- **Navette + Car Illenoo**
- **Navette + Car Illenoo + réseau Star**

Vous pouvez acheter le ticket à l'unité, en abonnement hebdomadaire, ou en abonnement mensuel

Où acheter le ticket combiné ? :

- Ticket à l'unité auprès des conducteurs de navettes et des cars Illenoo et à la Gare Routière de Rennes, et abonnement auprès des dépositaires Illenoo.

Renseignements et réservations au : **0810 35 10 35** .

Des souris mais surtout des hommes...

Depuis 2002, la Communauté de communes a mis en place des **espaces multimédias** qui ont pour mission de démocratiser l'outil informatique. Cinq espaces ouverts à tous sont ainsi répartis sur le territoire : Bain-de-Bretagne, Crevin, Pléchâtel, Le Sel-de-Bretagne et Teillay. Pour faire vivre le réseau, deux animateurs multimédias coordonnent l'ensemble et animent des ateliers et des stages. Ils sont assistés par une équipe de 35 bénévoles qui accueillent et accompagnent les adhérents, quelle que soit leur commune de résidence. Comment vider son appareil photo numérique, écrire un mail, utiliser le traitement de texte, ajouter une application sur sa tablette, réaliser un montage vidéo, jouer en réseau ? Autant de thèmes qui peuvent être abordés au sein des espaces. Au fil des années, les espaces multimédias se sont façonnés une image de lieu convivial autant que d'apprentissage de qualité.

Vous aimez l'informatique, vous souhaitez transmettre vos connaissances, n'hésitez pas à contacter le service multimédia qui cherche des bénévoles même pour quelques heures !

Vous n'utilisez pas encore l'ordinateur, ou bien vous êtes en recherche d'informations pour enrichir vos pratiques informatiques, voici quelques thèmes proposés : mieux naviguer sur internet, rédiger un texte simple, utiliser une tablette, envoyer des photos, créer un montage vidéo etc. Consultez le programme des Espaces Multimédias intitulé « Arobase » sur le site Communauté de communes ou contactez le service.

Service multimédia de la Communauté de communes
02 99 43 96 00 // multimedia@moyennevilaine-semnon.fr
moyennevilaine-semnon.fr rubrique « Vivre et s'installer »



INFOS PRATIQUES

BREIZH GO

Pour renforcer l'attractivité des transports publics en Bretagne et pour répondre aux attentes des voyageurs sur l'information dans les transports, les collectivités bretonnes responsables des transports ont développé le **site d'information multimodale BreizhGo.com**.

Le site permet de préparer son voyage en transport public en calculant son itinéraire à partir des données de 25 réseaux bretons : bus, métro, tramway, cars, TER, TGV, liaisons maritimes et aériennes et en y combinant la marche à pied, le vélo et la voiture.

De plus, BreizhGo informe les voyageurs sur les autres services de mobilité proposés par les collectivités territoriales de Bretagne : vélos, covoiturage, transport à la demande, parking relais....

breizhgo@region-bretagne.fr // 02 99 27 97 38 // site internet : <http://www.breizhgo.com/fr/>



RISQUES D'INCENDIE DOMESTIQUES

En partenariat avec la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et le ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le ministère de l'Intérieur a lancé fin janvier une grande campagne de sensibilisation aux risques d'incendies domestiques.

A cet effet, a été édité un mode d'emploi **des détecteurs de fumée (DAAF) rendus obligatoires dans les logements à compter du 8 mars 2015**.

Accédez à la page consacrée à cette campagne, qui comporte plusieurs autres documents d'information sur : <http://www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee>



INFOS PRATIQUES



INVITEZ UN ENFANT CET ETE

Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille-et-Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille-et-Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H au : 14, rue des Veyettes 35 000 RENNES, n° de téléphone ; 02.99.53.31.41. Mail : contact@spf35.org

CARNET DE SANTE DE L'HABITAT : un outil inédit pour bien vivre dans votre logement

Nous passons en moyenne les 2/3 de notre temps dans notre logement. Cependant, nous disposons de peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement. Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition de moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.



Partant de ces constats, la DREAL de Bretagne a élaboré un Carnet de Santé de l'Habitat, avec l'appui de partenaires des domaines de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement.



Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à tous les occupants : que vous soyez propriétaire ou locataire, résidant en maison individuelle ou en appartement.

Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Informations et téléchargement du carnet de santé de votre Habitat sur :
www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

Vos prochains rendez-vous



- **dimanche 31 mai :**
Orchestre symphonique rennais Ars Juvenis
- **vendredi 05 juin :**
Cinéma Le Scenari : retour sur la Ségnezelle
- **dimanche 07 juin :**
Fête du lait bio
Petit déjeuner à la ferme du "Mortier"
Thé dansant
- **samedi 13 juin :**
Kermesse de l'école Jean Eon
- **samedi 20 juin :**
Théâtre et chant « VINO CANTOR »
et la Compagnie « TINTAMARRE »
- **dimanche 21 juin :**
Exposition voitures anciennes
- **samedi 26 juin :**
Spectacle Atelier théâtre enfants
- **dimanche 19 juillet :**
6ème édition du Trail du Tertre Gris
- **samedi 8 et dimanche 9 août :**
Courses cyclistes et vide-greniers
- **samedi 05 septembre :**
Comice
- **dimanche 06 septembre :**
Forum des Associations à Poligné
- **samedi 19 septembre :**
Cinéma de plein air animé en direct
- **samedi 03 octobre :**
Classes "5"
- **samedi 17 octobre :**
Repas du CCAS
- **samedi 24 octobre :**
Choucroute du Comité d'Animation

CENTRE DE LOISIRS

L'été arrive et il est temps de penser aux inscriptions au centre de loisirs "**les Mômes du Semnon**" pour les enfants!

Nouveauté cette année, les **inscriptions** se font sur rendez-vous auprès de Morgane Girardet, directrice du centre, **le samedi 6 juin de 9h00 à 12h30, et le mercredi 10 juin de 9h00 à 18h30.**

Deux séjours auront lieu cette année sur les deux premières semaines de juillet sur le thème du sport/nature : l'un à Maisdon-sur-Sèvre (44) pour les plus grands (nés entre 2005 et 2004) et l'autre à Tremelin (35) pour les plus jeunes (nés entre 2005 et 2008). Pré-inscription par téléphone au 06.59.47.79.11 à partir du 18 mai.

Cette année le thème de l'été sera "Voyage dans les Iles" : retrouvez tous les programmes selon l'âge de vos enfants sur les plaquettes transmises via l'école ou sur le site de pance.fr, rubrique Centre de loisirs (dossiers d'inscription également téléchargeable sur le site).

LANTERNES VOLANTES INTERDITES

LES LANTERNES VOLANTES OFFRENT UN BEAU SPECTACLE DANS LE CIEL UNE FOIS LA NUIT TOMBEE, MAIS ELLES REPRESENTENT UN RISQUE POUR LA NAVIGATION AERIENNE.

LE PREFET A PRIS UN ARRETE POUR LES INTERDIRE DANS UN RAYON DE HUIT KILOMETRES AUTOUR DES AERODROMES. 47 COMMUNES SONT CONCERNEES, DONT LA COMMUNE DE PANCE.

